

L'**échelle Réaumur** est une [échelle](#) de [température](#) conçue en [1731](#) par le [physicien](#) et inventeur français [René-Antoine Ferchault de Réaumur](#) (1683-1757), qui a défini son [thermomètre](#) à partir de la dilatation apparente de l'alcool et en calibrant un intervalle de référence entre le point de [congélation](#) de l'eau (valeur : zéro) et le point d'[ébullition](#) de l'esprit de vin (valeur 80)<sup>1,2</sup>.

La relative difficulté de reproduire le point haut de cette échelle a rapidement conduit pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle à la réalisation d'instruments dont le liquide dilatable était le mercure (autorisant des mesures au-delà du point d'ébullition de l'alcool) , avec une échelle définie entre les températures de la glace fondante et celle de l'eau en ébullition, mais graduée en 80 divisions ! Ces thermomètres ont néanmoins été labellisés "de Réaumur". (3)

Ainsi l'[unité](#) de cette [échelle](#), nommé faussement le degré Réaumur, vaut 5/4 (soit 1,25) d'un [kelvin](#) (ou d'un [degré Celsius](#))<sup>2</sup> et a le même zéro que le [degré Celsius](#). Son symbole est généralement °**Ré**, bien que l'on voie parfois °r.

Cette conversion n'a pas lieu d'être si l'on se réfère au thermomètre original de Réaumur décrit dans son Mémoire de 1730<sup>4</sup>.

Le lien ci-dessous illustre un thermomètre ancien, fabriqué vers 1758 par George Adams (1709-1772) de [Fleet Street](#), [Londres](#), fabricant d'instruments mathématiques pour le roi [George III](#) (à partir de 1756). On y voit quatre échelles de température en usage à l'époque : [Newton](#), [de Lisle](#), [Fahrenheit](#) et Réaumur.

- [Thermomètre gradué en Newton, de Lisle, Fahrenheit et Réaumur](#) [archive]

En France, le thermomètre de Réaumur fut largement utilisé avant l'adoption de l'échelle de Celsius. La transition fut longue : l'échelle de Celsius fut adoptée par la Convention en 1794 mais les journaux, cinquante ans plus tard, donnaient encore la température dans l'une ou l'autre échelle, ou les deux à la fois